



CINQ MARS INITIATIVES



Madame, Monsieur,

Cinq Mars Initiatives vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année 2025.
Comme chaque année, nous organisons le **1er mars 2026** notre **31^{eme} exposition de peinture**, à la salle des fêtes de Cinq Mars la Pile.

Invité d'honneur 2026 : Mr Philippe POALETTI

Cette exposition est ouverte aux artistes de la région et l'entrée est gratuite pour les visiteurs.

La salle des fêtes devant accueillir le public à partir de 10 heures, la mise en place de vos œuvres pourra se faire dès 8 heures. A cet effet vous aurez à votre disposition :

2 grilles maximums de 0.85 m sur 2 mètres / pas de tables*

*(Sauf pour les peintures sur porcelaine... : dans ce cas deux tables et pas de grilles)

A cette manifestation il est attribué **4 prix** (les lauréats des 2 années précédentes seront hors concours) :

Prix du public : chaque visiteur vote pour le tableau de son choix

Prix du jeune public : chaque enfant vote pour le tableau de son choix

Prix de la ville : décerné par le Conseil Municipal

Prix du Conseil Départemental : décerné par M le Conseiller Départemental

Nous espérons que vous pourrez nous consacrer ce dimanche 1er mars 2026 en exposant vos œuvres. Dans ce cas, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la fiche ci-jointe dûment remplie avant le 15 Février 2026.

Enfin, pour que cette journée soit une réussite, pour vous comme pour nous, nous vous demandons d'en parler à vos amis, relations, famille, afin qu'ils viennent nombreux admirer vos œuvres.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

La présidente

Christiane BORDIER



CINQ MARS INITIATIVES

Réponse à retourner avant le 15 Février 2026



à : Cinq mars initiatives 12 place de la mairie- 37130 Cinq Mars la Pile

ATTENTION : nombre de places limité, ne sera pris en compte que les inscriptions à l'adresse indiquée.

Si complet, clôture avant le 15 Février 2026

NOM : _____ **PRÉNOM :** _____

ADRESSE : _____

TELEPHONE : _____

ADRESSE E-MAIL : _____

EXPOSERA - Ci-joint un chèque de 16 € : libellé au nom de Cinq Mars Initiatives pour le droit d'exposer le 1er mars 2026.

N'EXPOSERA PAS

PARTICIPATION AU REPAS - ATTENTION : nombre de places limité 20€ par personne

OUI - Ci-joint un chèque, libellé au nom de Cinq Mars Initiatives

NON

Afin de promouvoir cette journée, pouvez-vous distribuer des affiches ?

OUI Nombre d'affiches : _____

Nombre d'affichettes : _____

(Maximum 2 grandes affiches (format A3) et 3 affichettes (format 10x15))

NON

CONDITIONS PARTICULIÈRES :

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE LE JOUR MÊME

Les inscriptions ne seront pas remboursées sauf annulation par un arrêt préfectoral.

Afin de faciliter le passage des visiteurs, nous vous demandons de n'installer ni chevalet ni table, Aucun tableau au sol.

En cas de perte, vol, détérioration, incendie, etc.... Cinq Mars Initiatives ne sera pas tenu pour responsable. Le fait d'exposer implique l'acceptation de cette clause.

Les chiens ne sont pas admis dans la salle des fêtes.

CINQ MARS INITIATIVES – MAIRIE – 37130 CINQ MARS LA PILE

☎ 07.82.45.15.08

cinq.mars.initiatives@hotmail.fr